

nement précédent. La plupart de ces organismes nous ont présenté des rapports distincts. Je remarque que l'Agence de développement régional présente son rapport dans celui du ministre.

Le ministre du Travail présente de temps à autre les rapports du Conseil canadien des relations ouvrières, dont certains font partie du rapport annuel du ministre. La Société centrale d'hypothèques et de logement de même que la Commission d'assurance-chômage présentent des rapports distincts. La Commission d'indemnisation des marins marchands présente son rapport au ministre, qui le joint à son rapport annuel. On trouvera ce rapport pour l'année 1966 à la page 54 de la publication du ministère.

Nous constatons que le Conseil consultatif national de la réadaptation des invalides et le Conseil consultatif national de la formation professionnelle et technique, qui relèvent du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. Marchand), nous soumettent des rapports distincts. Il s'est donc créé un précédent, dans le fief même du ministre, pour la méthode que je préconise.

Passons au ministre de la Défense nationale (M. Cadieux). La Defence Construction (1951) Limited nous fait un rapport distinct. Il y a aussi le Conseil de recherches pour la défense mais, même si mes démarches ont duré plus d'une semaine, je n'ai pu trouver comment ou à qui il fait rapport.

Vient ensuite sur ma liste le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Je n'ai pu vérifier comment le Conseil consultatif des consommateurs fait rapport. Le Conseil canadien de la nutrition fait rapport par l'intermédiaire du rapport du ministre, comme, d'ailleurs, le Conseil fédéral d'hygiène. Le Conseil consultatif national sur la santé et le sport amateur prépare distinctement son propre rapport, qui figure aussi dans celui du ministre. J'ignore comment fait rapport le Conseil canadien du bien-être. Récemment, le ministre a assumé la responsabilité de l'Office d'expansion économique de la région atlantique, qui nous fait rapport distinctement.

Puis avec le ministre du Revenu national (M. Benson), nous en arrivons à la Commission d'appel de l'impôt dont les décisions, il va sans dire, sont parfois publiées. Du président du Conseil du Trésor relève ce dernier organisme dont les autorisations sont occasionnellement publiées et annoncées. Le ministre des Travaux publics (M. McIlraith) est responsable de la Commission de la capitale nationale qui présente un rapport séparé.

Sous le Registraire général (M. Turner) il y a le directeur des enquêtes sur les coalitions et recherches, le Bureau des brevets et du droit d'auteur, la Commission d'enquête sur

les pratiques restrictives du commerce et le Bureau des marques de commerce, qui soumettent tous des rapports séparés.

Tous les diamants de l'énorme couronne du secrétaire d'État (M^{me} LaMarsh), à une exception près, présentent des rapports séparés. Dans cette liste-ci figurent le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion, le Conseil des arts du Canada, la Société Radio-Canada, la Commission du centenaire, la Commission de la fonction publique, l'Office national du film, la Galerie nationale du Canada, la Bibliothèque nationale, le Musée national du Canada, le Bureau du directeur général des élections, le Département des impressions et de la papeterie publiques (Imprimeur de la Reine) et la Corporation du centre national des arts. Le Bureau du commissaire à la représentation fait rapport au ministre et les Archives publiques envoient un rapport séparément, bien qu'aucun règlement ne les y oblige.

Dépendant du solliciteur général (M. Pen nell), le Service pénitentiaire canadien, la Commission des libérations conditionnelles et la Gendarmerie royale du Canada publient chacun des rapports distincts.

Sous la direction du ministre du Commerce (M. Winters), nous trouvons la Compagnie de l'Exposition universelle de 1967, le service chargé de l'application de la Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers, le Bureau fédéral de la statistique et la Société d'assurance des crédits à l'exportation qui nous adressent tous des rapports distincts.

Sous l'égide du ministre des Affaires des anciens combattants (M. Teillet), nous trouvons la Commission du fonds de bienfaisance de l'armée dont émanent des rapports distincts, la Commission canadienne des pensions et la Commission des allocations aux anciens combattants qui soumettent au ministre des rapports figurant dans son exposé annuel. Je ne sais ce qu'il en est des rapports de la Commission des sépultures de guerre du Commonwealth.

● (5.50 p.m.)

Pour terminer, passons au ministre des Transports (M. Hellyer), cette caricature de l'unification. Air Canada présente un rapport distinct, tout comme la Commission canadienne des Transports, la Commission maritime canadienne, les chemins de fer Nationaux du Canada, la Société canadienne des télécommunications transmarines, le Conseil des ports nationaux et l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent. Tous ces organismes présentent des rapports distincts. La Commission des transports aériens est le seul vassal à agir différemment. Il pourrait en être question dans le rapport annuel du